



Dossier de presse

Le syndicat Ter'Bessin agit pour la qualité de l'air de son territoire, dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) approuvé en décembre 2020 à l'échelle du Bessin (périmètre des intercommunalités d'Isigny-Omaha-Intercom, Seulles Terre et Mer et Bayeux Intercom).

La qualité de l'air est un sujet traité à part entière dans le PCAET de Ter'Bessin qui s'est fixé des objectifs de diminutions des émissions de polluants atmosphériques à horizon 2030. Ces objectifs font référence au Plan de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA), plan élaboré à l'échelle nationale.



Crédit photo: Bayeux Intercom



Crédit photo: Seulles Terre et Mer



Crédit photo: Isigny-Omaha-Intercom

Objectifs de réduction des polluants atmosphériques sur le Bessin à l'horizon 2030 :

- Réduire de 77 % les émissions de Composés Organiques Volatils Non Méthaniques*
- Réduire de 14 % les émissions d'ammoniac *
- Réduire de 47 % les émissions d'oxydes d'azote *
- Réduire de 22 % les émissions de particules inférieures à 10µm *
- Réduire de 37 % les émissions de particules inférieures à 2.5µm *
- Réduire de 89 % les émissions de dioxyde de soufre *

Afin d'être accompagné sur le sujet de la pollution atmosphérique, Ter'Bessin a décidé d'adhérer en janvier 2021 à l'association ATMO Normandie qui est en charge de la surveillance de la qualité de l'air sur la région Normandie. Ce partenariat permet :

- D'accompagner la collectivité sur la thématique de l'air intérieur et extérieur en lui apportant son expertise.

^{*} par rapport à l'année de référence 2005

- **D'informer et de sensibiliser la population** sur la qualité de l'air.

ATMO Normandie a par exemple financé dans le cadre de ce partenariat trois représentations de la pièce de théâtre « Les Exp'air » qui a pour but de sensibiliser le jeune public à la pollution de l'air. Ce sont au total 819 élèves du CE2 au CM2 du Bessin qui ont pu assister à ces représentations.

- De **renforcer les connaissances** sur le territoire.

Sur ce dernier point, une station de mesures a été installée en janvier 2022 dans le centre de Bayeux aux abords de la rue de Bretagne. Pendant une durée d'un an, cette station permet d'assurer le suivi de la qualité de l'air sur le territoire du Bessin. Elle surveille les polluants suivants : l'ozone (0_3) et les particules fines (PM10, PM2.5), 24h/24 et 7j/7. Les données mesurées sont accessibles en direct sur le site Internet d'ATMO Normandie : https://www.atmonormandie.fr/dataviz/mesures-aux-stations.

La station vient compléter le réseau de 51 stations d'ATMO Normandie qui a pour objectif d'analyser la qualité de l'air aussi bien dans les milieux urbains, périurbains et ruraux, ainsi qu'à proximité des zones industrielles ou du trafic routier.

Jusqu'à présent, il existait uniquement un outil de modélisation des concentrations sur le territoire de Ter'Bessin. Les résultats permettront de conforter les résultats de modélisation et de conclure sur l'intérêt de réaliser des mesures complémentaires ultérieures sur le territoire. L'implantation des stations de mesures répond à des critères précis et peuvent avoir des objectifs de surveillance variés (surveillance de la pollution issue des industries, du trafic, représentative de zones urbaines...).

La station de mesures installée à Bayeux est une station dite « de fond », c'est-à-dire représentative de la pollution à l'échelle du Bessin. En effet, la station a été positionnée de manière à ne pas être significativement influencée par une source de pollution en particulier (trafic routier, industrie...). Elle représente donc les concentrations moyennes de polluants respirées par la population sur ce territoire.



Crédit photo : ATMO Normandie

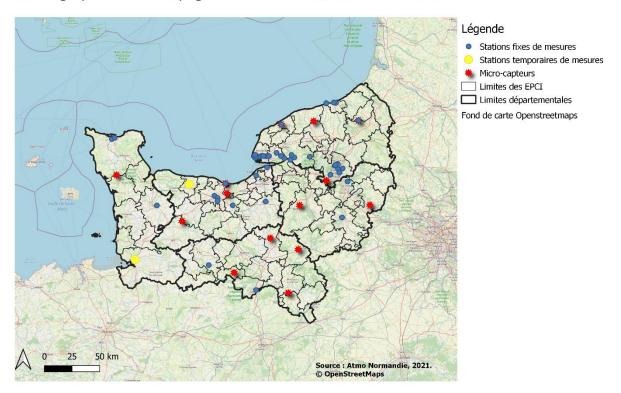


Crédit photo : ATMO Normandie

LA CAMPAGNE OZONE / PARTICULES EN NORMANDIE

Cette campagne de mesures réalisée sur Bayeux participe à un programme à plus grande échelle, qui utilise différents moyens de mesures à travers la région (analyseurs automatiques, micro-capteurs, modélisation) afin d'améliorer l'information des populations au quotidien sur ces polluants d'intérêts qui dépassent, pour l'ozone et les particules fines PM2.5, les seuils de recommandations de l'OMS en 2021.

Cartographie de la campagne de mesures O3/PM en Normandie



LES POLLUANTS EN QUESTION

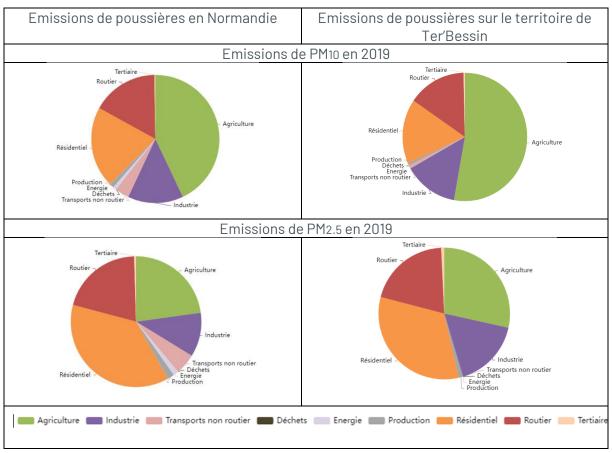
Les particules en suspension

Les particules en suspension (ou PM : particulate matter) sont classées en fonction de leur taille. Ainsi, le diamètre des particules PM10 est inférieur à 10 micromètres (10 μm , soit 10 millionièmes de mètre), celui des PM2.5 est inférieur à 2.5 micromètres (2.5 μm) et celui des PM1 est inférieur à 1 micromètre (1 μm).

<u>Sources</u>: les particules sont issues des activités humaines : résidentiel tertiaire (chauffage au bois, fioul...), activités économiques (industrielles et agricoles), transports, usure des routes, BTP... Certaines particules ont une origine naturelle : embruns marins, sables désertiques, particules volcaniques, particules produites par l'érosion des sols...

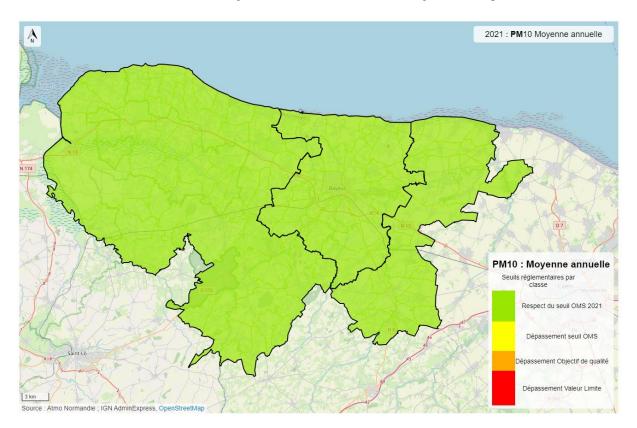
<u>Effets sur la santé</u> : l'effet néfaste sur la santé des particules dépend d'une part de leur composition (les embruns ne présentent pas de danger, contrairement aux particules

issues d'une combustion) et, d'autre part, de leur taille : plus les particules sont fines, plus elles pénètrent profondément dans les voies respiratoires. Ainsi, les particules PM2.5 ont un impact sanitaire plus important que les particules de taille supérieure. Elles peuvent irriter et altérer la fonction respiratoire. Certaines particules ont également des propriétés mutagènes et cancérigènes du fait de leur propension à adsorber à leur surface des polluants tels que des métaux par exemple.

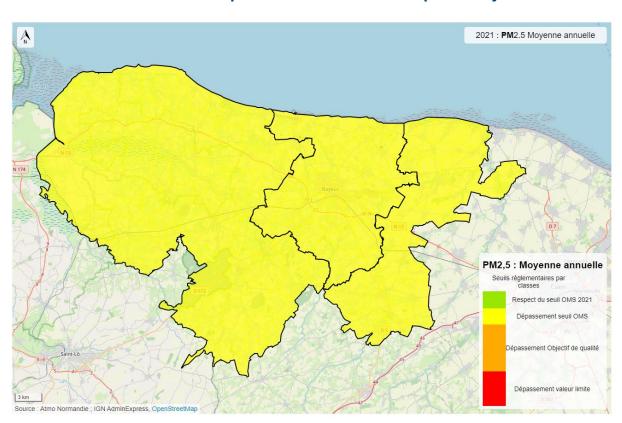


Source : Atmo Normandie, V3.2.8.

Concentrations modélisées de particules inférieures à 10 μm en moyenne annuelle



Concentrations modélisées de particules inférieures à 2.5 µm en moyenne annuelle



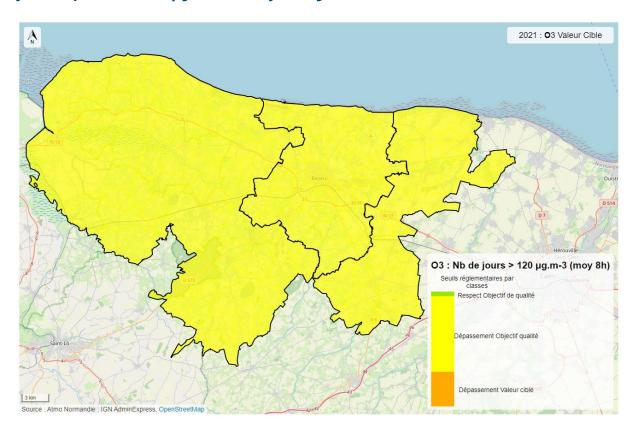
L'ozone

<u>Sources</u>: l'ozone est un polluant secondaire, il est le produit d'une réaction entre des oxydes d'azote et des hydrocarbures (composés organiques volatils non méthaniques), sous l'influence de rayonnements ultraviolets (UV) du soleil.

<u>Effets sur la santé</u> : l'ozone est un gaz agressif pénétrant facilement jusqu'aux voies respiratoires les plus fines. Il provoque de la toux, une altération pulmonaire ainsi que des irritations oculaires. L'ozone est aussi un gaz toxique pour la végétation et il contribue à l'effet de serre.

On distingue l'ozone stratosphérique de l'ozone troposphérique. L'ozone stratosphérique est présent naturellement dans la stratosphère (couche de l'atmosphère dont l'altitude est comprise entre 15 et 60 km) et forme une protection contre les rayonnements UV nocifs du soleil. L'ozone troposphérique, celui que nous respirons, est situé dans la troposphère (altitude de 0 à 15 km).

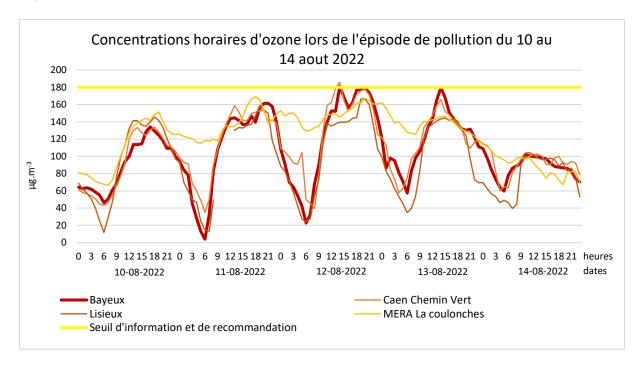
Concentrations modélisées d'ozone par rapport au seuil de la valeur cible : nombre de jours supérieurs à 120µg.m-3 en moyenne glissante sur 8 heures



LES PREMIERS RESULTATS ISSUS DE LA STATION DE MESURES

Les statistiques réglementaires ainsi que la comparaison aux recommandations de l'OMS ne peuvent se faire qu'à partir d'une année complète de mesures, ce qui n'est pas le cas à l'heure de la rédaction de ce document. Toutefois, de premières tendances peuvent être mises en évidence.

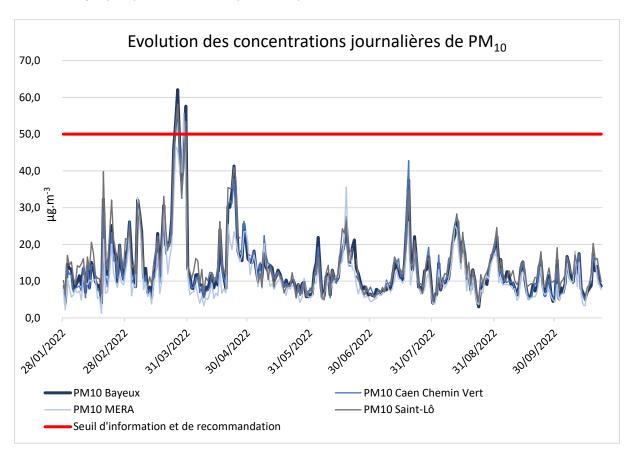
L'été 2022 a été marqué par deux épisodes régionaux de pollution à l'ozone. Ce polluant, qui se forme à partir de polluants précurseurs (oxydes d'azote et hydrocarbures) sous l'influence du rayonnement solaire, a été particulièrement présent lors des épisodes de canicule en été 2022. Le territoire du Bessin n'a pas été épargné par ces épisodes de pollution. Le graphique ci-dessous présente les concentrations horaires d'ozone lors de l'épisode d'août 2022.



Seuil d'information et de recommandation : 180 µg.m⁻³ en moyenne horaire.

Le bilan des statistiques des concentrations d'ozone sera réalisé lorsqu'une année complète de mesures aura été effectuée.

Les concentrations de particules fines inférieures à 10 et 2.5 µm mesurées à la station installée à Bayeux sont dans la tendance de ce qui est mesuré ailleurs en Normandie, en atteste le graphique ci-dessous pour ce qui est des PM10 :

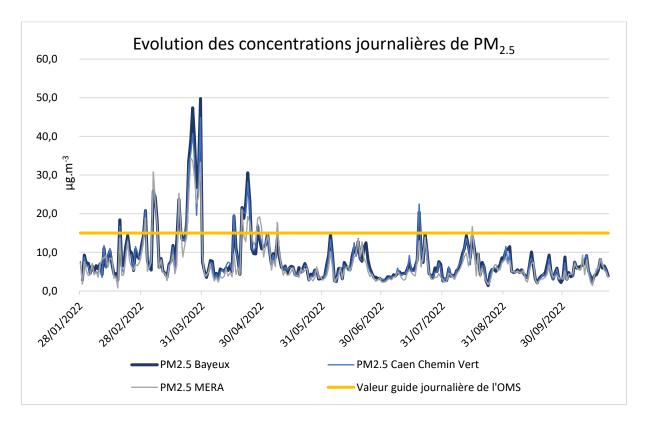


Seuil de recommandation et d'information : $50 \mu g.m^{-3}$ en moyenne journalière.

L'épisode de pollution aux particules de la fin mars 2022 (du 25 au 30 mars) a aussi touché le territoire du Bessin.

Le bilan des statistiques des concentrations de PM10 sera réalisé lorsqu'une année complète de mesures aura été effectuée.

Les niveaux de concentrations de PM2.5 mesurés sur le territoire du Bessin sont également dans des niveaux similaires à ce qui est mesuré ailleurs sur le territoire normand. Sur la période de mesures, la valeur guide journalière de l'OMS 2021 est régulièrement dépassée sur le territoire du Bessin comme sur l'ensemble de la Normandie.



Valeur guide journalière de l'OMS : 15 μg.m⁻³ en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 3 jours par an.

Le bilan des statistiques des concentrations de PM2.5 sera réalisé lorsqu'une année complète de mesures aura été effectuée.

AUTRES ACTIONS ENVISAGÉES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION

Parmi les autres actions à venir, Ter'Bessin et ATMO Normandie réfléchissent à l'expérimentation de micro-capteurs citoyens auprès d'habitants volontaires, mais également à un accompagnement des Établissements publics de coopération Intercommunale (EPCI) sur la mise en œuvre de la nouvelle réglementation pour la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les Établissements recevant du public (ERP).

TER'BESSIN

Qui sommes-nous?

Ter' Bessin est un syndicat mixte fermé créé en 2003, dont sont actuellement membres les 3 intercommunalités du Bessin : Seulles Terre et Mer, Bayeux Intercom et Isigny Omaha Intercom. Initialement, le syndicat mixte a été mis en place pour porter le SCOT (schéma de cohérence territoriale) du BESSIN et accompagner l'élaboration des documents d'urbanisme communaux du territoire (POS, PLU, cartes communales...), afin d'assurer leur compatibilité avec les dispositions opposables du SCOT. Il s'est depuis élargi à d'autres compétences.

Nos missions

Ter'Bessin est organisé autour des sujets suivants :

- Elaboration et mise en oeuvre du Schema de Coherence Territorial du BESSIN,
- Depuis 2015, pilotage d'un service commun d'instruction des actes d'urbanisme : le SIB - près de 4000 actes Instruits par an,
- Depuis 2017, elaboration, suivi et mise en oeuvre du PCAET du BESSIN (plan climat air énergie territorial) par transfert de compétences des EPCI,
- Depuis 2022, mise en oeuvre de la competence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) suite à la réalisation d'une étude de gouvernance et d'une étude des systèmes d'endiguement potentiels dans le Bessin.

Quelques chiffres

- 3 EPCI membres
- 1000 km²
- 123 communes
- 60 kilomètres de littoral
- Environ 75 000 habitants

ATMO NORMANDIE

Oui sommes-nous?

ATMO Normandie est l'association agréée par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires pour surveiller, informer et accompagner les acteurs sur l'ensemble du territoire normand. Elle est issue de la fusion en 2016 d'Air Com et d'Air Normand, les anciens réseaux de surveillance de la qualité de l'air en Basse et Haute-Normandie.

Nos missions

Les principales missions d'ATMO Normandie sont de :

- Surveiller l'air que nous respirons
- Informer au quotidien et alerter en cas de phénomènes de pollution atmosphérique
- Accompagner ses partenaires dans leurs projets air en lien avec les thématiques santé, climat, énergie
- Améliorer les connaissances et participer aux expérimentations innovantes sur les territoires

Quelques chiffres

- 49 années d'expertise
- 51 stations de mesures en Normandie
- 151 adhérents en 2022

CONTACT PRESSE

TER'Bessin

Service communication Ter'Bessin communication@bayeux-intercom.fr 06 72 67 14 25 - 07 85 16 63 26

ATMO Normandie

Jeanne Le DANTEC jeanne.ledantec@atmonormandie.fr 02 35 07 94 33 - 06 89 33 91 93